

Lus en Général



N°306 OCTOBRE 2025
ISSN 2800-3128

SOMMAIRE



Page 1 : Repas des aînés

Pages 2-3 : Vie communale

Pages 4-5 : Infos pratiques - Informations
municipales

Page 6 : Avis d'enquête publique : PLU

Page 7 : Actualités - Société -
Solidarité - Sorties

Page 8 : Votez pour vos commerces
coup de cœur



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a organisé le traditionnel repas des aînés où 72 convives étaient réunis autour d'un bon repas préparé par le restaurant "La Diligence" accompagné d'une animation musicale assurée par le groupe "Rétro Show" reprenant les variétés françaises des années 1960 à 1980.

Les membres du CCAS ainsi que trois jeunes filles de la commune, que nous remercions vivement, ont mis tout en oeuvre pour le bon déroulement de cette journée conviviale.

Mesdames Marie-Thérèse GADOIS (97 ans), Marie BOUHOUD (96 ans) Monsieur Paul GOUDE (90 ans) ainsi que les doyennes présentes Mesdames Yvette BOUVIER, Marie-Ange GARRAUD et Annick MOREL toutes trois âgées de 91 ans lors de cette rencontre, ont été mis à l'honneur par la remise d'un cadeau.



CIMETIÈRE : JOURNÉES CITOYENNES



Journée citoyenne au cimetière

Vendredi 10 et Samedi 11 octobre 2025
de 9h00 à 12h00

Rendez-vous au cimetière de Lusanger
Rue de la Butte des Moulins

- Nettoyage et entretien (entre les tombes) à l'approche de la Toussaint
- Désherbage manuel
- Rencontres et partage de savoir-faire
- Ambiance conviviale



COMITÉ DES LOISIRS : SOIRÉE KARAOKE

Le samedi 22 novembre, le Comité des Loisirs vous donne rendez-vous pour une soirée festive et solidaire à la salle des Menhirs, dès 19 h 30.

Au programme : un karaoké animé par DJ Patrisco, de la bonne humeur et de quoi se régaler ! Deux repas, préparés par le restaurant « La Diligence », sont proposés :

- Tartiflette
 - Suprême de volaille avec gratin dauphinois
- Tarif unique : 15 €

Cette soirée a également une dimension caritative : une partie des bénéfices sera reversée à l'association MOB À LI, qui œuvre pour accompagner et soutenir les personnes atteintes de TSA (Trouble du Spectre de l'Autisme). Les billets sont dès à présent disponibles auprès des membres du bureau du Comité des Loisirs.

Tél. : 06 31 92 29 58 ou le 07 86 54 44 51



OGEC : PERMANENCE PAPIERS ET OPÉRATION NETTOYONS LA NATURE

Nous vous rappelons que les permanences papiers ont lieu le dernier samedi de chaque mois.

La prochaine permanence de collecte de papiers, au local communal, rue de Ronde à Lusanger se déroulera



Samedi 25 octobre 2025 de 10 h 30 à 12 h



Vendredi 26 septembre, les élèves de l'école privée de Lusanger ont ramassé des déchets jetés sur la voie publique. Ils ont arpenté les rues de leur commune pour ramasser des débris et nettoyer la nature. Tous les déchets collectés ont été mis dans une brouette qui a été ENTIEREMENT remplie en une heure.

Ils ont trouvé beaucoup de canettes, mais également des bouteilles de bière en verre et même parfois le carton d'emballage ! Ils ont aussi ramassé des papiers, des mégots, du plastique, des bouteilles, des gobelets, du polystyrène, des bâtons de sucettes, des jeux abandonnés, du métal, du verre, de l'aluminium...

Ces déchets seront triés puis jetés. Les élèves de l'école Notre Dame de Bonne Garde aimeraient faire circuler ce message :

« Nous aimerions que les animaux et la nature soient respectés alors merci de jeter vos débris dans des poubelles ou à la déchèterie installée à Lusanger ! L'année prochaine, on espère que notre brouette sera vide malgré notre recherche de déchets !!! »

Cette action fait partie d'un projet de sensibilisation au développement durable. Les enfants ont également vécu un atelier à la Foire de Béré sur le tri sélectif, travaillé cette thématique en classe et créé un slogan :

« I TAKE CARE OF MY PLANET ! »

CLUB DE L'AMITIÉ : CONCOURS DE BELOTE

Samedi 25 octobre : concours de belote sans annonce par Equipe à la salle des Menhirs de Lusanger.

Inscriptions sur place à partir de 13 h 15 début du concours à 14 h 00.

Inscription : 14€ par équipe

Lots :

- 1er : 2 longues de porc
 - 2ème 2 1/2 longues de porc
 - 3ème : 2 rôtis de porc
 - 4ème : 2 rouelles de porc
- Un lot à chaque équipe



DECHETTERIE DE LUSANGER : BROYAGE DE VÉGÉTAUX



Vendredi 17 octobre de 14h à 17h, venez avec vos branchages, tailles de haies, arbustes (diamètre max. des branches : 10 cm) et repartez avec du broyat pour faire du paillage pour vos plantations ou à utiliser dans votre composteur (prévoir un contenant : remorque, seau, bac...).

Localisation : Le Vieux Bourg - Route de Mouais
Contact : 02 40 07 66 32

REMISE CARTES ÉLECTORALES



Le vendredi 19 septembre 2025 à 19 heures, se tient, salle des mariages, une cérémonie de citoyenneté et de remise des cartes électorales aux jeunes nouvellement inscrits sur les listes électorales de la commune.

Le maire, rappelle dans son discours les principes fondamentaux de la République, de la démocratie et du système politique à chaque jeune ayant répondu à l'invitation.

En clôture, dans un geste solennel, les cartes et les livrets sont signés par le premier magistrat de la commune et les titulaires.

Cette belle cérémonie se termine par un verre de l'amitié en présence des élus, des parents et des futurs électeurs.

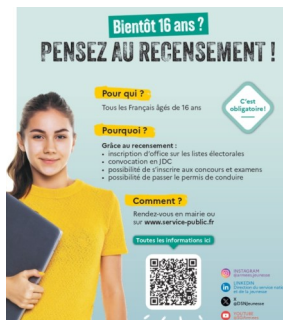
VÉOLIA : RELEVÉS DE COMPTEUR

Un agent de Véolia passera relever les compteurs d'eau sur notre commune entre le **15 octobre et le 31 octobre 2025**, il sera muni d'une carte professionnelle.



Nous vous remercions de prendre toutes les précautions utiles pour rendre accessible votre compteur (absence de clôture) et libérer votre installation de tout encombrement (merci de ne pas laisser des pots de fleurs ou autres objets bloquant son ouverture).

Si votre compteur d'eau est inaccessible en votre absence, une communication vous sera laissée vous indiquant la démarche à suivre.



Jeunes lusangéens nés en **octobre 2009** n'oubliez pas de vous faire recenser à la mairie dans le mois de vos 16 ans.

Pensez à vous munir de votre carte d'identité et du livret de famille de vos parents. A cette occasion, la mairie vous remettra une attestation de recensement.

NB : Nous vous rappelons que cette attestation de recensement est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

Vous pouvez aussi faire la démarche en ligne sur : servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R2054



Naissance

Leandro JANNAULT COIMBRA, fils de Mallory JANNAULT et de Ricardo Filipe DE SOUSA COIMBRA, né le 2 septembre 2025 à Nantes, domicilié 32 Couëtoux à Lusanger.

Mathys PAICHOUX, fils de Romain PAICHOUX et de Akhouman KOUASSI, né le 17 septembre à Châteaubriant, domicilié 16 rue du Relais de Poste à Lusanger.



Décès

Philippe ALLARD, décédé le 7 septembre 2025 à Saint-Herblain, à l'âge de 61 ans, domicilié 8 la Guinelais à Lusanger.

Joseph MARTIN, décédé le 17 septembre 2025 à Héric, à l'âge de 82 ans, anciennement domicilié à Lusanger.

Frédéric GUERIN, décédé le 20 septembre 2025 à Renazé (53), à l'âge de 52 ans, anciennement domicilié à Lusanger.

Les permanences des élus :

Yves FROMENTIN - Le Maire
Sur rendez-vous uniquement

Monique CHOUIN - 1ère adjointe
Jeudi de 10 h à 11 h 30 et sur rendez-vous

Hervé PINARD adjoint
Mercredi de 10 h 00 à 11 h 30 et sur rendez-vous

Marie-Madeleine RENIER adjointe
Mercredi de 10 h 30 à 11 h 30 et sur rendez-vous

Arnaud BERNARD adjoint
Contacter le secrétariat au 02 40 07 83 08
pour prise de rendez-vous

Député :

Monsieur Jean-Claude RAUX
jean-claude.raux@assemblee-nationale.fr

Conseillers Départementaux :

Jean-Claude PROVOST : 02 40 99 09 40
jeanclaude.provost@loire-atlantique.fr

Mme LE BIHAN : 02 40 99 09 40
laurence.lebihan@loire-atlantique.fr

Mairie

20 place de l'Eglise
Tél : 02 40 07 83 08
Courriel : info@mairie-lusanger.fr
Le lundi et vendredi de 8 h 45 à 12 h 30 et de
14 h à 16 h. Le mardi, mercredi et jeudi de 8 h 45 à
12 h 30.

Agence Postale Communale

20 Place de l'Eglise
Tél. 02 40 07 77 93
du lundi au samedi de 8 h 45 à 11 h 45.

Accueil périscolaire « La Passerelle »

1 rue de la Gare - 02 28 04 03 37
apslapasserelle.lusanger@outlook.fr

Ecole « La Petite Normandie »

19 Place de l'Eglise - 02 40 07 81 44
ce.0440586Y@ac-nantes.fr

Ecole privée « Notre Dame de Bonne Garde »

5 rue de la Gare - 02 40 07 88 50
ecole.lusanger@orange.fr

Médiathèque de Lusanger

1 rue de la Gare - 02 40 07 65 10.
Ouvert : mercredi de 15 h à 18 h et le vendredi
de 10 h à 12 h 00

Mini Marché Place de l'Eglise

Lundi matin : Les Galettes de Steph de 9 h à 14 h
Tél : 06 06 53 15 82

Assistante sociale :

Centre Médico Social, 110 impasse terrasses de la Chesnaie à Nozay.
Sur rendez-vous uniquement - 02 40 79 40 76.

Caisse d'Allocations Familiales :

Accueil sans rendez-vous : le lundi et le mercredi de 9 h à 12 h 30 et
de 14 h à 16 h, le mardi et le jeudi de 9 h à 12 h 30.
Accueil sur rendez-vous : le mardi et le jeudi de 14 h à 16 h 30.
7 rue Gabriel Delatour 44110 Châteaubriant - tél. 3230

CLIC du Pays de Châteaubriant :

10 rue d'Ancenis 44110 Châteaubriant - 02 28 04 05 85
clicdupaysdechateaubriant@wanadoo.fr

Communauté de Communes Châteaubriant-Derval :

5 rue Gabriel Delatour - BP 203 - 44146 Châteaubriant cedex
02 28 04 06 33 - accueil@cc-chateaubriant-derval.fr
Annexe de Derval : 1 Allée du Rocheteur

Déchetterie au « Vieux Bourg » à Lusanger :

Ouverture lundi, vendredi et samedi de 14 h à 18 h, mercredi de 9 h à
12 h. Fermeture mardi et jeudi. Tél 06 77 98 90 12

Espace aquatique intercommunal :

Rue de l'Abbé Orain 44590 Derval - 02 40 07 50 00
Courriel : accueil@espace-aquatique-derval.com
www.espace-aquatique-derval.com
Facebook : Piscine de Derval

France Services Derval : (sur RDV principalement)

14 rue de la Garlais à Derval - 02 40 81 82 26.
franceservices.derval@cc-chateaubriant-derval.fr

Maison de la mobilité :

Rue de la Gare à Châteaubriant. Tél : 02 40 07 54 71
Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 30
le samedi de 9 h 00 à 13 h 00

OPASS : sur rendez-vous 02 40 07 01 24

3 Place de l'Eglise à Sion-les-Mines
Le mercredi et samedi de 8 h à 9 h - 3 Place de l'Eglise à Sion-les-
Mines, ou à 7 h tous les jours.

Maison de l'habitat :

28 rue Pasteur 44110 Châteaubriant - permanence sans rendez-vous
le mercredi de 10 h à 12 h. Accueil téléphonique du lundi au vendredi
de 8 h à 19 h, le samedi de 9 h à 13 h au 02 52 70 09 82

Psychologue :

14 rue de la Garlais à Derval. Permanence à l'Espace France Services
Consultations gratuites sur Rdv - 06 84 12 71 37

Planning familial :

Numéro vert anonyme et gratuit - 0800 08 11 11 - du lundi au samedi
de 9 h à 20 h.

Relais assistantes maternelles - Maison intercommunale de la petite enfance :

8 rue du Lavoir 44590 Derval. Courriel : ram@cc-derval.fr
Accueil du public de préférence sur Rdv lundi, jeudi et vendredi : de
9 h à 12 h 30
Mardi : de 14 h à 17 h
En soirée : uniquement sur rendez-vous.
Accueil téléphonique : 02 40 07 27 95
Contacts Anne-Noëlle Jalaber et Anne Trichereau-Royer

Transport Aléop (scolaire) - 09 69 39 40 44 ou connectez-vous sur aleop.paysdeloire.fr

Transport à la demande Châteaubriant - Derval : Aléop

Votre inscription est gratuite et automatique sur simple appel
téléphonique. Allô Aléop au 09 69 39 14 14 du lundi au vendredi de
8 h à 12 h 30 - de 14 h à 18 h 30, le samedi de 8 h à 12 h - de 14 h à
17 h.

Transport Solidaire : La Barakatous

Demande à effectuer 48 h à l'avance au 06 52 75 57 73

Véolia Eau - 02 40 45 15 15

ERDF - 09 69 32 15 15

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE SONT NUMÉROS GRATUITS EN FRANCE	15 SAMU LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENTE Pour obtenir l'intervention d'un médecin, infirmier ou sage-femme, appelez le 15 SAMU. Vous serez pris en charge par le service d'urgence de votre commune.	17 POLICE SECOURS LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENTE Pour obtenir l'intervention d'un médecin, infirmier ou sage-femme, appelez le 17 POLICE SECOURS. Vous serez pris en charge par le service d'urgence de votre commune.
112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN Un service d'urgence européen d'appel gratuit, accessible de partout, pour les citoyens de l'Union Européenne.	18 SAPEURS-POMPIERS Pour signaler une situation de péril ou un sinistre, appelez le 18. Vous serez pris en charge par les sapeurs-pompiers de votre commune.	114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES Pour signaler une situation de péril ou un sinistre, appelez le 114. Vous serez pris en charge par les sapeurs-pompiers de votre commune.
119 NUMÉRO D'URGENCE ENFANCE Pour signaler une situation de péril ou un sinistre, appelez le 119. Vous serez pris en charge par les services de l'enfance de votre commune.	3114 NUMÉRO D'URGENCE PRÉVENTION SUICIDE Pour signaler une situation de péril ou un sinistre, appelez le 3114. Vous serez pris en charge par les services de prévention suicide de votre commune.	3018 NUMÉRO D'URGENCE CYBER HARCELEMENT Pour signaler une situation de péril ou un sinistre, appelez le 3018. Vous serez pris en charge par les services de cyber harcèlement de votre commune.
VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN DE VIOLENCES, APPELEZ LE 3919 Service et appel gratuits 7j/7	116 006 Service et appel gratuits 7j/7	Numéro d'aide aux victimes Service et appel gratuits 7j/7 Hors France métropolitaine, composez le +33 (0) 80 62 34 76 (numéro non surtaxé)

CE NUMÉRO N'EST PAS UN DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE.

CE SONT LES SECOURS QUI VOUS RAPPELLENT !

LES SERVICES D'URGENCE VOUS RAPPELLENT AVEC LE 0800 112 112. Désormais, tous les rappels des CENTRES D'APPELS D'URGENCE SE FERONT VIA CE NUMÉRO UNIQUE ET GRATUIT.

Étaient présent-e-s : Yves FROMENTIN, Monique CHOUIN, Hervé PINARD, Marie-Madeleine RENIER, Emmanuel CHAUVIN, Jérôme PENIGUEL, Sandy BARON, Hélène LANDRIN, Emmanuel ERBETTE.

Absents excusés : Yann BELEGO, Anaïs MILAN, Arnaud BERNARD.

Absents : Corinne HERAULT, Gildas ROUX, Mireille BELLON-CHAMOT

Secrétaire de séance : Emmanuel CHAUVIN



Budget communal 2025 - Décision modificative n° 2 :

Madame Monique Chouin, adjointe au maire en charge des finances, expose qu'une décision modificative (DM) a pour objectif d'ajuster les prévisions inscrites au budget primitif (BP). Afin de répondre aux dépenses imprévues, le conseil municipal décide d'ajuster les dépenses de la section d'investissement de la manière suivante :

Opération 125 : PLU_c/202_Frais d'études : + 8 634 €.

Opération 118 : Divers matériel_c/2188 : + 2 760€

Le budget communal reste en suréquilibre au sein des deux sections.

Redevance pour occupation du domaine public :

Les opérateurs de télécommunications occupant le domaine public pour leurs installations, doivent s'acquitter d'une redevance pour occupation du domaine public. La collectivité percevra de la société ORANGE la somme de 1 779,21 €.

Le patrimoine total occupant le domaine public se compose de :

- 22,845 km d'artères aériennes (64.87 €/km)
- 5,440 km d'artères en sous-sol (48.65 €/km)
- Emprise au sol de 1 m² (32.44 €/m²)

Admission en non-valeur :

Le SGC (Service de Gestion Comptable) de Nort-sur-Erdre a communiqué les états des titres irrécouvrables d'un montant de 3 136,05 € concernant les exercices 2019, 2020, 2023 et 2024.

Le conseil municipal approuve les états de titres irrécouvrables à la majorité : 5 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions

Ouverture du poste d'ATSEM aux contractuels :

Suite à la demande de mutation de l'agent en poste, une vacance d'emploi a été publiée.

L'appel à candidature par un agent titulaire du concours d'ATSEM s'est révélé infructueux, le conseil municipal a décidé d'ouvrir le poste aux agents contractuels selon l'article L.332-8 2° et suivant du code général de la fonction publique, pour recruter une personne titulaire du CAP Accompagnement éducatif de la Petite Enfance.

Implantation d'un support de téléphonie mobile :

Dans le cadre de la couverture du territoire en terme de communication radiotéléphonique, la société Phoenix France Infrastructures 3 a sollicité la mise à disposition d'un terrain pour implanter une nouvelle station radioélectrique à proximité des services techniques.

Ainsi, le relais de radiotéléphonie pourrait être installé sis 42 Rue de la Gare à LUSANGER (44590) (parcelle cadastrée section YD n°84).

En contrepartie, la société s'engage à régler à la commune une redevance de 2500€ net par an.

La convention est conclue pour une durée initiale de douze ans à compter de sa date de signature par les deux parties.

Le conseil municipal a approuvé ce projet de convention.

Subvention OIS (Office Intercommunal des Sports) du secteur de Derval :

Par délibération n°2025_04, en date du 25 février 2025, le conseil municipal a statué sur les participations et subventions 2025.

Pour l'OIS du secteur de Derval, le conseil municipal a octroyé la somme de 330 € au titre de l'année 2025.

Le 09 juillet 2025 l'appel à cotisation a été reçu. Suite à l'assemblée générale de l'association, le montant de la cotisation par habitant a été réévaluée à 0.40 €.

Soit une cotisation annuelle de 434.80 € pour 1 087 habitants (population totale au 1er janvier 2025).

Le conseil municipal décide à 8 voix pour et 1 abstention de régler la cotisation annuelle 2025, qui s'élève à 434.80 €.

Rapports d'activités 2024 :

Le rapport d'activité 2024 de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval a été diffusé aux membres du conseil municipal.

Les rapports suivants ont été présentés et sont consultables en mairie : Atlantique Habitations, CAUE et MFLA (Ma fabrique du logement abordable).

Décisions du maire :

- 13/08/2025 : publication de l'appel d'offre pour le renouvellement des contrats d'assurance
- Confirmation de l'achat d'un photocopieur pour la mairie auprès de la société INKO France de Treillières (44) pour un montant de 2 680 € HT, soit 3 216 € TTC.

Questions diverses :

- Présentation par Monsieur le Maire de la PDA (Périmètre des abords) autour de l'ancienne église au Vieux Bourg.
- Réunion du CCAS le jeudi 18 septembre 2025 à 20 h 00.

URBANISME

DÉCLARATION PRÉALABLE : 04/08/2025 : Amélie GIRARD et Maxime GUEDET, 2 rue des Tilleuls, clôture.

25/08/2025 : Clément CONSTANT, 5 rue des Genêts, 6 panneaux photovoltaïque.

Vous avez un projet d'urbanisme : clôture, agrandissement de votre maison d'habitation, garage ou tout autre travaux qui sont visibles de l'extérieur, **une déclaration d'urbanisme est obligatoire.**

Si vous souhaitez échanger sur votre projet, un rendez-vous peut être utile avec le service urbanisme au 02 40 07 83 08.

2 possibilités s'offrent à vous pour déposer un dossier :

- En ligne : <https://ccc.urba.netagis.fr/NetADS/sve/CCCD44>
- En déposant le dossier papier. Le nombre d'exemplaires demandé dans le cerfa devra être respecté.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
**Révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)
et de délimitation du périmètre des abords de l'église du Vieux-Bourg**

Commune de LUSANGER

Il sera procédé à une enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de la délimitation du périmètre des abords de l'église du Vieux Bourg de la commune de LUSANGER du lundi 3 novembre 2025 à 9 heures au vendredi 5 décembre 2025 à 17 heures 30.

L'enquête a pour objectif d'informer et de recueillir les observations et propositions du public sur le projet de révision générale du plan local d'urbanisme ainsi que la délimitation du périmètre des abords de l'église du Vieux-Bourg.

Le commissaire enquêteur titulaire, désigné par le Tribunal Administratif,
est Monsieur Philippe ALLABATRE

Les permanences auront lieu à la mairie de LUSANGER les :

Lundi 3 novembre 2025 de 9 h à 12 h 30
Samedi 15 novembre 2025 de 9 h à 12 h 30
Mardi 25 novembre 2025 de 14 h à 17 h 30
Vendredi 5 décembre 2025 de 14 h à 17 h 30

Le dossier sera consultable en mairie de LUSANGER, aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sous forme dématérialisée à l'adresse : <http://www.mairie-lusanger.fr>

Par ailleurs, toute information concernant le projet peut être demandée auprès de la mairie de LUSANGER – service urbanisme – 20 Place de l'Eglise 44590 LUSANGER.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations ou propositions :

Sur le registre d'enquête déposé en mairie,

Ou les adresser par écrit à l'adresse suivante : Monsieur le commissaire enquêteur – mairie de LUSANGER, 20 Place de l'Eglise 44590 LUSANGER.

Ou les adresser par email en spécifiant en objet qu'il s'agit de l'enquête publique, à l'adresse suivante : revision.plu.lusanger@gmail.com

Soutenez le commerce local sur le Territoire de Châteaubriant-Derval !




TROPHÉES
DU COMMERCE
ET DE L'ARTISANAT
CHATEAUBRIANT
2025

VOTEZ
pour vos
COMMERCES
COUP
DE CŒUR !



sur notre site
actu.fr/L-eclaireur-de-chateaubriant/

© Jean-François Mousseau - Ville de Châteaubriant

UN ÉVÈNEMENT ORGANISÉ PAR

actu.fr | **L'Éclaireur**
Diffusion et sa région

EN PARTENARIAT
AVEC



Mairie de LUSANGER : Yves FROMENTIN

20, place de l'église - 44 590 LUSANGER 02 40 07 83 08

Lundi, vendredi : 8 h 45 - 12 h 30 / 14 h 00 - 16 h 00

Mardi, mercredi, jeudi : 8 h 45 - 12 h 30

Courriel : info@mairie-lusanger.fr Site Internet : mairie-lusanger.fr

Bulletin périodique d'informations municipales « gratuit » imprimé par la mairie de LUSANGER

Directeur de la publication Yves FROMENTIN, Maire de Lusanger.